



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 081-200034031-20240404-04042024\_11\_1-BF

		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté 2022	Intégration résultats BA Crèche et TAD	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctiont	4 423 313,93 €	4 088 641,11 €	334 672,82 €	390 762,19 €	292,19 €	725 727,20 €
	Section d'investisst	2 043 704,34 €	2 319 446,90 €	-275 742,56 €	93 770,83 €	109,44 €	-181 862,29 €
	<b>Budget total</b>	<b>6 467 018,27 €</b>	<b>6 408 088,01 €</b>	<b>58 930,26 €</b>	<b>484 533,02 €</b>	<b>401,63 €</b>	<b>543 864,91 €</b>
Restes à réaliser	Section d'investisst	7 989 809,00 €	8 224 884,00 €	-	-	-	-235 075,00 €
						<b>Résultat cumulé</b>	<b>308 789,91 €</b>

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents constituant le CFU 2023, en vue de sa transmission en Préfecture par voie dématérialisée dans l'application « Actes Budgétaires ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme :           Le Secrétaire de séance  
Serge CAPGRAS

Le Président  
Jean-Luc ESPITALIER

Le Président certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture et publiée sous format électronique sur le site internet [www.montsalban-villefrancois.fr](http://www.montsalban-villefrancois.fr) le 5 avril 2024.